

## Aide-mémoire: Matériel J+S et autres prestations fédérales

### Matériel de prêt J+S

#### Généralités

Ce matériel sert à compléter celui qui appartient aux groupements et est mis à disposition pour des activités J+S (cours annuel ou saisonnier ou pour des camps d'une durée d'au moins 5 jours d'affilés). **Les samedis et dimanches ainsi que les jours fériés**, les entreprises de transport ne délivrent pas de marchandises.

#### Commande

Il convient de remplir la formule de commande (30.82.600.1-4). Celle-ci doit parvenir au service cantonal J+S au plus tard 3 semaines avant la date de livraison (Attention: ce délai passe à 5 semaines pour les fêtes de Pâques, la période de juin/juillet, décembre/janvier).

#### Livraison

Le matériel J+S est envoyé par "Cargo Domicile" et uniquement en Suisse. Le matériel peut être également retiré auprès de l'arsenal de Bienne.

#### Réception

Les papiers de livraison doivent être observés et le matériel contrôlé. Si quelque chose ne joue pas il convient d'en informer l'arsenal de Bienne (no de tél. 032/344 90 99), 1 jour après réception du matériel.

#### Durée de prêt et renvoi du matériel

Le matériel est remis pour une durée maximale de 7 mois.

Le renvoi du matériel doit se faire au plus tard trois jours après l'activité. Le matériel doit être retourné dans le même état qu'il a été livré. Si le matériel est humide ou endommagé, il convient de l'indiquer visiblement sur la palette au moyen d'une étiquette autocollante avec la mention "humide". L'entreprise de transport (la maison Setz, no tél. 056 616 96 96) doit être informée suffisamment tôt concernant le renvoi du matériel.

#### Participation aux frais d'envoi

Lors de l'indemnisation J+S, il sera déduit une participation d'envoi à l'organisation, en rapport au poids brut du matériel livré.

#### Droit au matériel

Vous trouverez les dotations exactes sur les formulaires de commande correspondants ci-après:

- 30.82.600.1 Camps de toutes les disciplines sportives et course d'orientation
- 30.82.600.2 Sports nautiques
- 30.82.600.3. Sport de camp/Trekking
- 30.82.600.4. Sport de montagne

#### Responsabilité

Le chef de cours répond personnellement du matériel J+S. Des frais lui seront facturés en cas de

- matériel commandé et non retiré
- matériel manquant ou endommagé
- transport supplémentaire
- travaux de nettoyage supplémentaires

## Cartes topographiques

### Prêt

Les cartes sont mises gratuitement à disposition pour la durée de l'activité J+S par l'Office fédéral de topographique.

### Commande

Les cartes nationales doivent être commandées au moyen de la formule (30.82.601). La commande doit parvenir au service cantonal J+S au plus tard 3 semaines avant la date de livraison. (**Attention**: pour la période de juin à août, le délai est de 6 semaines).

### Reddition

Les cartes doivent être renvoyées au plus tard 3 jours après l'activité. Les cartes manquantes seront facturées.

## Logement

Pour des activités J+S des bâtiments de la Confédération sont à disposition. Une brochure de ces bâtiments peut être demandée auprès du service cantonal J+S.

## Moyens audiovisuels (AV)

L'OFSPPO met gratuitement à disposition des moyens audiovisuels.

## Transport de personnes

Pour les voyages effectués dans le cadre de J+S, les CFF et les entreprises de transport concessionnaires accordent à tous les participants et moniteurs âgés de 16 à 20 ans voyageant collectivement une réduction de 60%. Les formules de commande de billet collectif peuvent être demandées auprès des différents guichets de gare.

## Rega

Les participants en âge J+S peuvent bénéficier des prestations de la REGA pour autant qu'ils participent à un camp et passent leurs nuits à l'extérieur, que ce soit en Suisse ou dans la principauté du Liechtenstein. Les formulaires d'inscription peuvent être obtenus auprès du service cantonal J+S.

*Les formulaires sont disponibles sous forme de documents papier ainsi que sur internet et peuvent être modifiés directement sur ordinateur.*

→ [www.baspo.ch](http://www.baspo.ch) → disciplines sportives